

Compte rendu de l'assemblée générale du 13 mai 2023

À 14 h 30, le président, Luc Adoneth, ouvre l'assemblée générale par quelques mots d'accueil et de remerciements aux présents, ainsi que sur la situation actuelle du CGA. L'ordre du jour est ensuite entamé par l'approbation unanime du compte rendu de l'AG du 30 avril 2022, publié dans le BCGA 218, 2022, p. 115-117.

Rapports d'activités :

Dans son rapport des activités de l'année 2022, Christian Wolff, reprenant les sujets évoqués chaque mois dans le CGActu, revient successivement sur le Salon de Châtenois, les Journées du patrimoine en septembre, l'entrée au CGA des généalogistes des vallées d'Argent et de Villé, formant une nouvelle section du CGA appelée "Sélestat, Vignoble et Vallées" (S2V).

Le nombre de membre se stabilise à peu près, grâce à de nouvelles adhésions. Le site du CGA ne cesse d'être rénové et augmenté. Les deux grands chantiers en cours (chapitres ruraux et surtout état civil de Strasbourg de 1873 à 1925) continuent de progresser. Le Bulletin a paru régulièrement. La bibliothèque centrale s'est enrichie, mais le tri et le catalogage de nombreux ouvrages ont été ralentis par le temps consacré par les deux bibliothécaires à l'accueil du public et à des tâches de secrétariat, avec l'aide de la trésorière et de Philippe Ludwig. En effet, l'absence à temps partiel ou prolongée de la secrétaire salariée a contraint à s'adapter. Depuis peu, la disponibilité de Catherine Matter a permis de la remplacer partiellement.

A l'appui d'un Powerpoint que celle-ci a réalisé, les responsables des sections de Brumath, Ile de France, Saverne et S2V se succèdent pour énumérer leurs activités (causeries, ateliers, travaux et recherches, site internet/blog et réseaux sociaux), signes de leur vitalité indispensable à la vie du Cercle. IDF a tenu le stand du CGA au 8^e Salon parisien de généalogie, ainsi qu'en Bretagne. La section de Strasbourg, prise en main par le jeune Alexis Muehlheim, invite à une première réunion le 15 juin 2023 à 20 h au siège pour préparer son développement futur.

Mis au vote, tous ces rapports sont approuvés à l'unanimité.

Rapport financier :

Dans son rapport financier, Adèle Fenninger commente rapidement les comptes de 2022, affichés à l'écran. L'excédent des recettes est exceptionnel, dû à trois rentrées : le bilan modéré du Salon de Châtenois, la dévolution au CGA de l'actif du projet Portraits anciens d'Alsace (après sa dissolution) et surtout le versement par une mutuelle pour compenser l'absence de la secrétaire salariée.

C.G.A. ANNEE 2021 - 2022 RESULTAT NET CONSOLIDE (SIEGE-IDF-MSO)					
CHARGES			PRODUITS		
	2022	2021		2022	2021
60 Achat matériel et fournitures	1 663,39 €	1 504,93 €	70 Produits divers	70,00 €	100,00 €
61 Services extérieurs	9 766,05 €	9 412,34 €	75 Cessions ouvrages	4 907,63 €	6 327,50 €
62 Autres services extérieurs	20 689,17 €	14 728,72 €	75 Données en ligne	4 343,30 €	4 147,40 €
63 Impôts et taxes	115,00 €	354,00 €	75 Abonnements + Cotisations	31 410,00 €	32 920,00 €
64 Charges du personnel	10 346,94 €	19 467,41 €	75 Produits divers	7 499,00 €	2 273,00 €
65 Charges de gestion courante	1 766,41 €	2 882,21 €	75 Dons frais bénévoles	4 626,74 €	2 120,17 €
Frais de gestion :	44 346,96 €	48 349,61 €	Produits de gestion :	52 856,67 €	47 888,07 €
67 Charges exceptionnelles	175,19 €	1,55 €	76 Produits financiers	88,34 €	68,19 €
68 Dotation aux provisions	3 000,00 €	12 000,00 €	77 Produits exceptionnels	6 142,78 €	7 219,16 €
	47 522,15 €	60 351,16 €	79 Transfert de charges		8 999,73 €
RESULTAT : Bénéfice	11 565,64 €	3 823,99 €		59 087,79 €	64 175,15 €
	59 087,79 €	64 175,15 €		59 087,79 €	64 175,15 €

Rapport des réviseurs aux comptes :

Pierre Andlauer et Bernard Schaal, vérificateurs des comptes, les ayant trouvés exacts, conformes aux pièces justificatives et fidèles, recommandent à l'assemblée de donner quitus à la trésorière et au comité, celle-ci les approuve à l'unanimité, en l'applaudissant. Aucun candidat ne s'étant déclaré, ces deux vérificateurs sont réélus à l'unanimité pour 2024.

Fixation de la cotisation pour 2024 :

Pour 2024, le président, au nom du comité, propose de maintenir la cotisation, avec l'abonnement au Bulletin, à 50 € et de porter de 20 à 40 € pour les membres, très peu nombreux par ailleurs, qui renoncent au Bulletin, mais qui, en revanche,

bénéficieront dès lors de tous les autres droits et avantages jusqu'à présent réservés au tarif complet. L'abonnement pour les associations rejoint la tarification des particuliers. Il n'y aura plus de différence tarifaire.

Après quelques débats sur la fin de la cotisation individuelle à 20 €, l'assemblée valide à l'unanimité ces mises à jour de tarification.

Renouvellement des membres du comité :

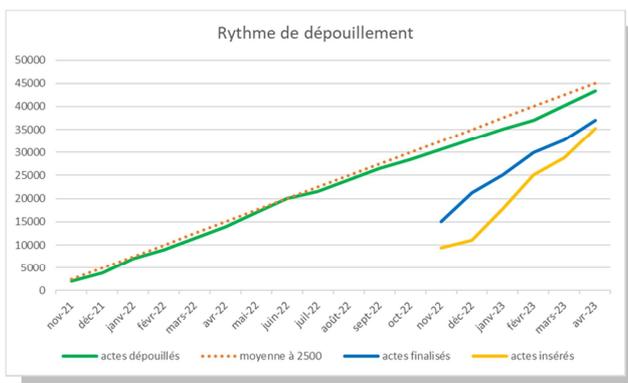
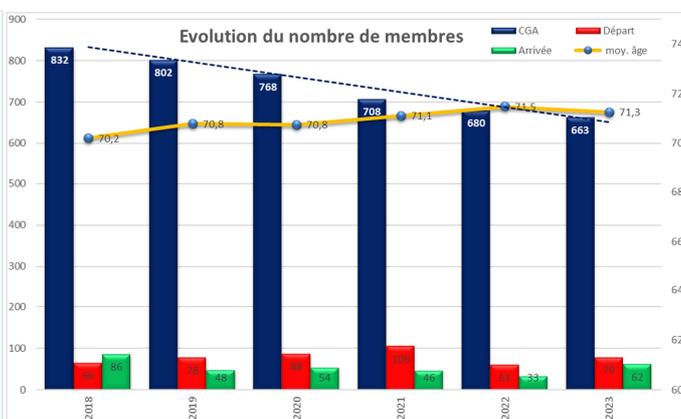
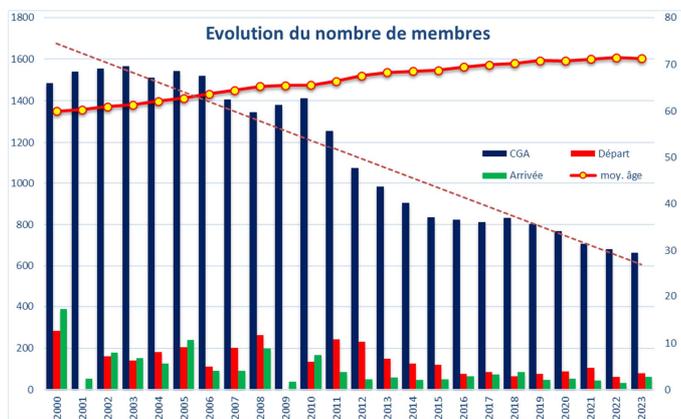
Concernés par le renouvellement des membres du comité, Francis Hornecker, Marc Mathern et Philippe Wiedenhoff, membres sortants, se représentent. Ils sont réélus à l'unanimité. Jérémie Wurmel ne se représente pas. D'autre part, Daniel Haury, animateur de la section S2V, et Alexis Muehlheim, pour celle de Strasbourg, sont élus à l'unanimité à ce comité.

Les projets divers :

Avant de clore l'ordre du jour, sont évoqués les attentes et les projets : l'envoi urgent d'articles, même de une à trois pages, pour le Bulletin de septembre et les suivants ; l'exploitation du fond Tharcisse Niedhammer sur Sélestat ; l'intégration progressive dans le site de l'état civil de Strasbourg et des chapitres ruraux, ainsi que de la collecte de photos de portraits identifiés d'Alsaciens ayant vécu avant 1950 (cf. un prochain CGActu) ; la participation du CGA au Salon Geneastory au CRHF de Guebwiller, le 22 octobre et à celui, par la section IDF, du Périgord Noir en septembre ; à Strasbourg, les Journées du patrimoine en septembre et la sortie du 14 octobre (cf. ci-dessus) ; motiver les généalogistes de France et de tous les pays du monde faisant des recherches en Alsace d'adhérer au CGA, qui leur permet de répondre à leurs attentes.

En complément :

Deux graphiques sur l'évolution du nombre de membres depuis 2000 et sur la moyenne d'âge de ceux-ci.



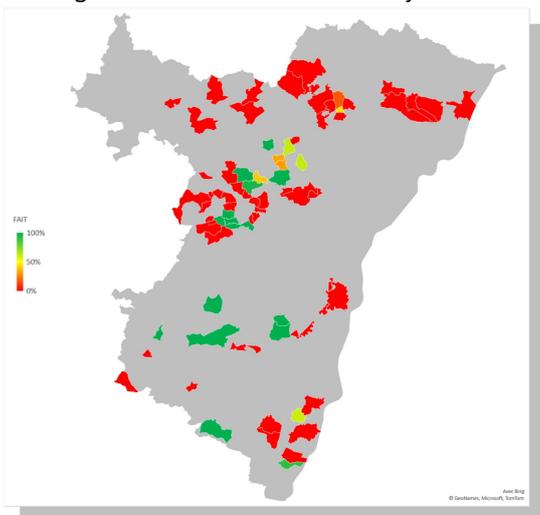
Projet de dépouillement de l'état civil de Strasbourg (1871-1920)

- Rythme moyen de 2 500 actes dépouillés par mois, par 22 bénévoles du CGA
- Prochaine mise en ligne dans la base de données : juin 2023

dépouillement des lacunes des registres paroissiaux catholiques via les chapitres ruraux

- Pas moins de 3400 années à dépouiller, réparties sur 80 paroisses
- 13 % terminées (20 paroisses / 455 années / 4 161 actes)
- 22 % en cours (11 paroisses / 752 années)
- Objectif 2023 : mise en ligne des données déjà existantes

Projet de



Le secrétaire
Christian Wolff

Le président
Luc Adoneth